

CAMPAGNE EMPLOI FORMATION INDUSTRIE ET SERVICES PUBLICS DU PCF (p 6)

Editorial

Corporatisme...

Le gouvernement dit vouloir former plus de médecins : « Nous formons le même nombre de médecins qu'en 1970, mais avec une population qui a augmenté et qui a vieilli » et « la nouvelle génération travaille moins que ses aînés ».

Dans les Échos du 20 avril le président du conseil national de l'ordre des médecins affirme lui, que s'il ne faut pas s'attendre à une amélioration substantielle de l'accès aux soins pour quelques années encore, il faut se poser la question de savoir si nous ne sommes pas en train de former trop de médecins !

En 2024, G. Attal, promettait 16.000 places pour... 2027, ce qui était jugé déjà « pas réaliste », faute de moyens, par les doyens des facs de médecine. Comment ? Notre pays serait incapable en 3 ans de prévoir des moyens ?

Les faits sont pourtant clairs : en 50 ans, on a formé en moyenne, par an, 20 % de médecins en moins qu'avant 1972 alors que la population a cru de 30 %. La DREES⁽¹⁾, elle-même, sur la base du chiffre actuel de 10 000 places/an, annonce une hausse des effectifs jusqu'en 2050, mais avec une densité toujours en baisse, et ce, sans même prendre en compte d'autres facteurs, dont le vieillissement. Elle indique que la densité de 2004 (qui posait déjà problème) ne serait atteinte qu'en 2040 mais avec une forte présence de médecins à diplômes étrangers. Pour avoir la densité de l'Allemagne, il faudrait former 14 000 médecins/an pendant 10 ans à partir de 2025 et 16 000 si on veut arrêter de piller la formation des pays les plus pauvres ! Or, de 2021 à 2025 la moyenne des places en deuxième année de médecine s'élève à moins de 10 000/an.

L'ordre des médecins n'a jamais brillé par son progressisme et, les promesses n'engageant que ceux qui les écoutent, il sait bien qu'on ne viendra pas le chercher s'il se trompe, pas plus qu'on ne l'a fait quand, avec le syndicat majoritaire, il a œuvré pour le numerus clausus !

Et pour la décennie en cours, la DREES prévoit une baisse et indique qu'on ne pourra retrouver le niveau actuel qu'en 2030 ! Au même moment, la Marseillaise, le 22 avril, relate l'appel à la grève et à manifester à partir du 28 avril lancé depuis le CHU de La Timone contre la loi transpartisane provisoirement adoptée à l'Assemblée nationale pour réguler un peu l'installation des médecins. Or, si la désertification médicale s'étend partout, l'écart entre les zones les mieux et les moins dotées est de 40 % pour les généralistes et de 30 % pour les spécialistes et on ne peut rester les bras croisés devant la détresse des gens.

Sommaire :

- p.1 Éditorial
- p.2 Le Fil des associations et de l'action syndicale
- p.3 Actualités
- p.4 Palestine
- p.5 Société
- p.6 Travail, Emploi Infos PCF

Si la négociation est l'arme la plus solide, lorsque l'espace de négociation n'existe pas, la loi peut utilement intervenir et si le texte voté contribue à ouvrir la négociation vers une régulation consentie ce ne serait déjà pas si mal ...

Corporatisme et irresponsabilité sont un cocktail mortifère pour la santé publique, mais aussi pour les professionnels qui y perdent du crédit...

Nicole Grenier Méricio

¹ -Direction de la Recherches, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques

Meurtre raciste à la mosquée du Gard - réactions



Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples
43 boulevard de Magenta - 75010 Paris
01 53 28 09 99 - www.mrap.fr - mrap@mrap.fr
@mrapofficiel @MRAPofficielnational

ATTAQUE RACISTE À LA MOSQUÉE DE GRANDE COMBE

Le MRAP est profondément choqué du meurtre d'Aboubakar, jeune homme de 22 ans, tué vendredi 25 avril dans la mosquée de la Grande Combe (Gard), par un homme qui a tiré la scène. L'acte particulièrement atroce de ce dernier a manifestement été commis à raison de l'appartenance à la religion musulmane de la victime, comme le démontre les propos qu'il a tenus, en lui confiant ainsi un caractère raciste.

Le MRAP assure de son soutien tous les proches de la victime ainsi que, plus généralement, tous les citoyens de confession musulmane, cibles de nombreuses attaques.

Cet assassinat intervient, en effet, après plusieurs attaques récentes contre des lieux de culte, en particulier l'incendie de la mosquée de Jargeau (Loiret) dans la nuit du 25 au 26 février ou encore les coups de feu sur le local de l'association franco-maghrébine du Val de Morteau (Doubs) le 8 mars.

Il s'inscrit dans un climat de haine amplifié par le silence des responsables politiques quand il ne sont pas eux-mêmes à l'origine d'une stigmatisation inadmissible d'une partie de la population.

Le MRAP dénonce l'absence de réaction du ministre de l'intérieur en charge des cultes, dont on aurait pu attendre qu'il se rende sur place, il lui revient d'assurer la sécurité des pratiquants et de dénoncer et de combattre ce type de faits.

Le MRAP est aux côtés de toutes les personnes qui, à cette heure, se sentent meurtries et blessées par l'indifférence avec laquelle cet acte criminel est traité par les plus hauts représentants de l'État.

Dans ce contexte, peu de personnes musulmanes ou vues comme telles portent plainte lorsqu'elles sont victimes d'insultes ou de menaces, convaincues de l'inutilité de la démarche. Cette situation doit changer.

La commission juridique du MRAP dépose une plainte pour meurtre, aggravé notamment par son caractère raciste et appelle à faire bloc pour lutter contre le racisme sous toutes ses formes.

À Paris, le MRAP appelle à participer à toutes les initiatives qui vont avoir lieu dont le rassemblement à Paris, place de la République à 18h.

Bureau National du MRAP le 27 avril 2025 à 11h



COMMUNIQUÉ DE LA FÉDÉRATION DU GARD

Horreur, chagrin, colère

Le meurtre épouvantable d'Aboubakar, jeune de 22 ans, fidèle de la mosquée de la Grande Combe, nous plonge dans la stupeur et l'horreur. La Fédération du Gard du Pcf présente à sa famille, ses amis, sa communauté, comme à l'ensemble de la population de la ville, ses condoléances les plus attristées.

Le meurtrier doit être rapidement interpellé, l'enquête doit éclaircir les motivations de ce geste épouvantable. À cette heure, les premiers éléments indiquent qu'il s'agit d'un crime raciste et de haine des musulmanes.

Nous tenons dès maintenant à réaffirmer les valeurs d'humanité, de respect de la diversité et de liberté qui fondent notre République et qui ont toujours été les nôtres, dans laquelle un tel geste est n'a aucune place et est insupportable.

Nous serons présent-es à la Marche blanche, demain, dimanche 27 avril à 14 heures à la Grande Combe.

Nîmes, le 26 avril 2025

La Fédération du Gard du Pcf

Muriel Blachère
Salha Bousredra
Frédéric Deschamps
Jean-Michel Suau
co-secrétaires



https://www.pcf.fr/ignominie_a_encore_frappe_notre_pays

Ni les actionnaires, ni les réactionnaires : Un 1er mai pour les travailleurs et travailleuses



APPEL SYNDICAL À MOBILISATION !



À Valence, ACHÉTEZ le Muguet des Communistes...

PERSPECTIVES

Les annonces de Trump sur les droits de douane et la fiscalité pour les entreprises aux États-Unis font peser des incertitudes : récession, pas récession, baisse des échanges commerciaux, augmentation des prix, chute des bourses mondiales (ce qui angoisse les retraités ou futurs retraités qui placent leurs économies en fonds de pension -la capitalisation que veulent nous imposer nos dirigeants).

Les économistes ne sont pas tous d'accord, mais une chose est sûre, les travailleurs souffriront de cet épisode. Au-delà des prix qui risquent d'impacter la vie quotidienne, la pression des entreprises pour baisser les salaires (elles seront bien sur obligées de le faire, nous dira-t-on, pour ne pas être en difficulté et ne pas trop rogner leurs marges) risque d'être forte et éventuellement acceptée par des syndicalistes « d'accompagnement ».

Une des conséquences moins immédiatement visible concernera la fiscalité.

Vous le savez (on nous le dit tous les jours) les entreprises subissent un harcèlement fiscal et les plus riches n'en peuvent plus (Si, Si).

Il est intéressant de faire un petit rappel historique ;

Le taux d'imposition des profits des entreprises a baissé de 50 % en 1981 à 33 % en 2018 et 25 % à partir de 2021.

Le taux d'imposition marginal de l'impôt sur le revenu (sur la tranche de revenu la plus élevée) est passé de 65 % en 1985 à 56 % dans les années 1990, il est de 45 % aujourd'hui.

La CSG et la CRDS créées en 1990, qui s'appliquent à tous, ont progressé de 1,1 % à la création à 17,2 % aujourd'hui.

Enfin, depuis 2018, les revenus du patrimoine mobilier (dividendes, intérêts, plus-values) qui étaient taxés au taux d'imposition de l'impôt sur le revenu, bénéficient d'un prélèvement forfaitaire de 30 % - flat- tax (dans ces 30 %, il y a les 17,2 % de la CSG et CRDS !). Mais il va falloir aller plus loin puisque Trump a annoncé que les entreprises qui iraient s'installer aux USA seraient très favorisées sur cette question de fiscalité.

Nos servants du capital vont donc nous expliquer qu'il faut faire un « effort » pour soutenir nos entreprises afin qu'elles restent chez nous.

En même temps, comme dirait le Président, il faut financer l'effort de guerre et les ponctions sur le social, les cotisations (qu'ils appellent des charges alors qu'elles sont une partie du salaire - c'est le coût salarial qu'il faut absolument faire baisser) les services publics, les retraites qu'ils vont nous asséner risquent de ne pas suffire.

Et bien, il reste la TVA qui représente déjà 38 % des recettes fiscales de l'État et qui a l'avantage d'être payée par absolument tout le monde (même le SDF qui achète une baguette).

Parions que cela va venir sur le tapis dans les prochaines semaines, les vieilles recettes étant toujours intéressantes pour le Capital.

Mais cela peut aussi dépendre de nous et des luttes à mener, principalement au cœur des entreprises.

Joël Mérico

*« Sans dignité il n'y a pas de liberté, sans justice il n'y a pas de dignité,
et sans indépendance il n'y a pas d'hommes libres. »*

Patrice Lumumba

Le massacre des journalistes palestiniens * 157 ont été tués depuis le 7 octobre 2023 !

Article paru dans l'humanité le 16 avril 2025 - Michaël Mélinard

La photojournaliste palestinienne, héroïne d'un documentaire sélectionné à Cannes en mai prochain, a été tuée le mercredi 16 avril dans le bombardement de sa maison familiale à Gaza. Fatima Hassouna. Ce nom ne vous dit sans doute rien. Et pourtant, cette photojournaliste gazaouie documente la guerre au quotidien. Elle en est devenue l'une des victimes après le bombardement



ciblé, par l'armée israélienne, de sa maison familiale le mercredi 16 avril, au cours duquel dix personnes ont trouvé la mort. Ce décès porte à 157 le nombre de journalistes palestiniens et travailleurs des médias tués depuis le déclenchement de l'offensive israélienne.

Pour l'heure, l'armée israélienne n'a pas souhaité répondre aux questions concernant ce bombardement dans le quartier d'Al Tuffah dans le nord-est de Gaza.

Amande Bazerolle, coordinatrice d'urgence de MSF à Gaza a déclaré dans un communiqué : « Gaza est devenue une fosse commune pour les Palestiniens et ceux qui leur viennent en aide. Nous assistons en temps réel à la destruction et au déplacement forcé de toute la population de Gaza ».

Son documentaire sélectionné au Festival de Cannes

Dans un triste écho de l'actualité, l'ACID (Association pour le Cinéma Indépendant et sa Diffusion) venait d'annoncer le mardi 15 avril, la sélection à Cannes du documentaire de Sepideh Farsi, "**Put your soul on your hand and walk**". Dans ce film, fruit d'un échange d'un an par vidéos interposées entre la cinéaste iranienne exilée et la photojournaliste gazaouie, Fatima Hassouna apparaît en pleine lumière.

Un projet à propos duquel Sepideh Farsi explique : « Ce film est une fenêtre, ouverte par le miracle d'une rencontre avec Fatem (Fatima Hassouna), qui m'a permis de voir des fragments du massacre en cours des Palestiniens. Fatem est devenue mes yeux à Gaza, et moi, un lien entre elle et le monde extérieur. Nous avons maintenu cette ligne de vie pendant presque un an. Les bouts de pixels et de sons échangés entre nous, sont devenus le film que voici ». Si le festival de Cannes pouvait devenir une caisse de résonance pour Put your soul on your hand and walk, Fatima Hassouna ne verrait hélas pas le film achevé.

Rassemblements Palestine Drôme

- Valence** - **Samedi 3 mai 11 h place Porte Neuve**
- Romans** - **Samedi 3 mai de 11 h à 12 h Place Ernest Gailly**
- Montélimar** - **Vendredi 2 mai devant la gare 18 h 30.**



https://www.pcf.fr/reconnaissance_de_l_etat_de_palestine

Le salariat a changé, le patronat aussi, mais le patronat qu'il soit grand ou petit reste accro aux deniers et au contrats publics.

En Drôme, l'INSEE⁽¹⁾ nous dit (chiffres 2021) qu'il y a 12 933 employeurs (26,7 % de femmes), soit 6,15 % des 210 161 actifs ayant un emploi (48,2 % de femmes).

Il y a 20 621 établissements (10,1 % sans salariés, 71,7 % ayant entre 1 et 9 salariés, 18,1 % ayant plus de 10 salariés) (chiffres 2020). Tous les patrons ne sont pas sur place, et tous les établissements ne sont pas privés.

Cependant, il y a un monde entre grand et petit patron. Certains sont les « visiteurs du soir » de Macron, et ont leurs entrées, pour ne pas dire plus, au gouvernement, (le ministre des Finances parle de « discussion de vieux couple » entre le gouvernement et les chefs d'entreprise), mais d'autres ont les mains dans le cambouis et des conditions de vie proches de leurs salariés.

La NVO⁽²⁾ nous rappelle qu'on ne devient pas patron d'une TPE (très petite entreprise de moins de onze salariés) ou d'une PME (petite ou moyenne entreprise de 10 à 249 salariés) comme on accède aux manettes d'une grande structure. Les chefs de petits établissements sont pour plus de la moitié issus eux-mêmes des milieux patronaux (58 %), sans nécessité de diplôme. Il en va très différemment des dirigeants des grandes sociétés. Si 41 % des chefs d'entreprise étaient eux-mêmes fils d'industriels dans les années 1960, les choses ont changé. La moitié des hauts cadres dirigeants sont aujourd'hui des enfants de cadres ou de professions intermédiaires. Ils ont fait des études dans des grandes écoles, et ont été recrutés pour leur expertise technique et leurs capacités de travail, mais aussi pour leur docilité idéologique. Ils oublient souvent que leur job devrait être la défense de l'entreprise et non pas le gonflement du portefeuille des actionnaires.

Les femmes restent peu nombreuses à diriger des entreprises, même si statistiquement il y a quelque amélioration. Mais elles seront les patronnes d'une TPE ou d'un commerce de proximité.

Mais le patronat coûte cher à la collectivité : exonération d'impôts et de taxes, de cotisations sociales, fraude fiscale et sociale (le manque à gagner en matière de cotisations sociales dans le secteur privé est estimé entre 7,6 et 10,2 millions d'euros par l'URSSAF⁽³⁾, qu'il s'agisse de la fraude patronale aux cotisations ou de simples erreurs), utilisation des infrastructures publiques sans ou avec faible contrepartie, aménagement des ZA, marchés publics, sous-traitance, prestations de services pour les collectivités, sans forcément de réels contrôles de la qualité des prestations...

Catherine Panne

[1] INSEE statistiques et études Dossier complet Département de la Drôme (26)

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/201101?geo=DEP-26#chiffre-cle-6>

[2] La VO-ensemble n°34 avril 2025

<https://nvo.fr/carrieres-remunerations-actionnariat-qui-sont-les-patrons/>

[3] Dernières évaluations du manque à gagner en matières de cotisations sociale HCFiPS 5 décembre 2024

https://www.strategie.gouv.fr/files/files/Publications/2025/2025-01-17%20-%20HCFiPS%20-%20Travail%20dissimul%C3%A9/ACOSS_Evaluation%20fraude%202024.pdf

CAMPAGNE EMPLOI FORMATION INDUSTRIE ET SERVICES PUBLICS

Face à la dégradation de la situation de l'industrie, des services publics et de l'emploi dans notre pays et dans notre département (Clergerie, Éolane, Mine de sel de Hauterives, hôpitaux, école, transports publics...) résultat de fermetures massives d'entreprises et de mise au régime sec des services publics, le PCF Drôme a décidé d'engager une grande campagne pour l'emploi et la formation.

L'objectif est de construire une nouvelle ère de développement des services publics et de l'industrie, absolument indispensable à la création de richesses, mais à partir de critères sociaux et écologiques (décarbonation,

nouvelles productions, emplois, salaires, garanties collectives et sociales) générateurs d'une croissance saine car soustraite aux lois de la rentabilité du capital.

Il y a urgence sinon des milliers de nos concitoyens et concitoyennes risquent de se retrouver dans une situation intenable, ce qui peut déboucher sur de grands dangers politiques, sociaux et écologiques.

C'est pour engager un processus de dépassement d'une telle situation que le PCF se propose d'engager la bataille. Il veut la mener avec le plus grand nombre, dans un débat ouvert et contradictoire.

Il propose la tenue d'une conférence débat le vendredi 16 mai à 18 h 30, salle de réunion de la maison des syndicats à Valence, rue Bizet.

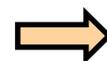
Des témoignages de syndicalistes, de salarié.e.s permettront d'introduire un temps d'échanges et d'élaboration d'une démarche appelant l'ensemble des salarié.e.s du département à se saisir, dans leur entreprise, de ces questions afin de devenir force de propositions en matière de développement de leur activité, de sauvegarde et de création d'emplois.



En attendant, nous invitons tous les salariés à aller sur le site : <https://drome.pcf.fr> lien ci-après afin de prendre connaissance de notre démarche (tract, invitation) et à répondre au questionnaire joint à ce document.

Sur la page d'accueil il faut cliquer sur le lien "**En campagne pour une nouvelle efficacité des services publics et de l'industrie ! Le tract, le questionnaire et la conférence départementale du 16/05/2025**". Cela amène sur un article qui reprend le tract avec dans le texte le lien vers le questionnaire.

On peut aussi avec le QR code aller directement vers le questionnaire
Jean Marc Durand



Distribution du 4 pages départemental et de l'invitation au débat du **5 mai à Montélimar « pas d'écologie sans industrie »** aux salariés de la centrale de Cruas Meysse par les sections de Montélimar Cruas et Le Teil. Un bon accueil !

